

## **L'assainissement pas à pas**

Depuis La Fontaine, nous savons qu'est bien fou du cerveau qui prétend contenter tout le monde. Il se trouve donc bien des gens pour critiquer la méthode d'assainissement choisie par le Conseil d'Etat vaudois.

Certains affirment qu'il n'y a qu'à supprimer des tâches et des services de l'Etat pour assainir. D'autres assurent qu'il suffit de prendre l'argent dans les poches des contribuables les plus aisés. Le Conseil d'Etat ne se rallie pas aux solutions simplistes. Il a décidé de répartir les efforts, d'éviter les mesures irrémédiables, d'avancer progressivement, mais fermement sur la voie de l'assainissement. Les députés radicaux ont accepté, avec telle ou telle nuance, d'accompagner le Conseil d'Etat sur ce chemin. Un soutien décisif.

La procédure choisie n'a rien de spectaculaire, rien de médiatique. Je suis convaincu qu'elle présente l'avantage de l'efficacité. Cette seule année, le Conseil d'Etat a pris des mesures d'économies pour 43 millions en cours d'exercice. Il a proposé un programme d'assainissement pour 2005 à hauteur de 170 millions de francs composé pour deux tiers d'économies et pour un tiers de recettes nouvelles. Au vu de la baisse persistante des recettes, le gouvernement a dû prendre d'autres décisions pour le budget 2005 à hauteur de 96 millions de francs. Dans ce cas, il a de nouveau réparti l'effort en deux tiers d'économies et un tiers de revenus.

Nombreuses, les mesures prises touchent pratiquement tout le monde. le secteur public comme le parapublic, les salariés de la fonction publique comme les usagers, l'Etat comme ses partenaires, les dépenses de fonctionnement comme celles d'investissement.

Un constant souci guide le Conseil d'Etat : ne pas mettre en péril la cohésion sociale, les prestations essentielles de l'Etat ou une catégorie quelconque de la population vaudoise. Beaucoup de mesures font mal ; aucune ne tue.

Le résultat ? Pour la première fois, l'Etat réduit ses charges d'un budget à l'autre malgré la croissance démographique, malgré l'inflation. Le déficit budgétisé pour 2005 est contenu malgré la baisse des revenus fiscaux. Enfin, le Conseil d'Etat peut affirmer qu'il maintient l'objectif d'assainissement pour 2007 sans susciter l'incrédulité.

Pour y parvenir, il faudra bien sûr d'autres pas, difficiles. Mais le chemin choisi - j'en ai la conviction - reste le bon. Le Conseil d'Etat ne pourra avancer seul. Il a besoin de soutien d'une majorité de la population, notamment des partis. Le prochain test sera l'acceptation du budget 2005 par une majorité qualifiée du Grand Conseil.

Empêtré dans les déficits, l'Etat est aujourd'hui en panne de moyens. Le manque de moyens interdit tout projet. Rééquilibrer les comptes, c'est rendre du souffle au Canton de Vaud. Tout le monde, quelle que soit son orientation politique, y a le plus grand intérêt. C'est pourquoi, malgré les mécontentements compréhensibles que suscite telle ou telle décision, les personnes de bonne volonté devraient soutenir cet effort et aider le Conseil d'Etat à réaliser l'assainissement.

Pascal Broulis, Chef du Département des finances